

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 2 février 2015,
à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.**

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers(e) :

Manon Côté	Benoît Couture
Rémi Beauchesne	Steve Leblanc
Dominic Lapointe	Gilles Gauvreau

Les membres présents forment le quorum.

2015-02-20 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015
4. Présentation des comptes
5. Changement de responsable de la Bibliothèque
6. Projet d'aménagement de la bibliothèque - aide du réseau biblio
7. Techni-Consultant Inc. - Offre de services
8. Utilisation des services de loisirs avec la Ville de Warwick - Reporté
9. Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes
10. Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2015
11. Ristourne 2014 MMQ - Dépôt à la table du conseil
12. Correspondance :
 - a) Lettre de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham : dossier VTT
 - b) Lettre d'appui au projet du service de garde Horizon (La culture après l'école)
13. Période de questions
14. Clôture de la séance

2015-02-21 Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2015

IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 12 janvier 2015 soit accepté, tel que rédigé.

2015-02-22 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 76,594.32\$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2015-02-23 Changement de responsable de la Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE Mme Anick Picard a soulevé son intérêt de quitter ses fonctions en tant que responsable de la bibliothèque et ce, après plus de 5 ans de loyaux services;

CONSIDÉRANT QU'au cours de la dernière année, M. Francis Montpetit a pris de plus en plus de responsabilités à la bibliothèque et se dit prêt à relever le défi;

IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE nommer M. Francis Montpetit en tant que nouveau responsable de la bibliothèque;

D'AUTORISER M. Francis Montpetit comme nouveau signataire au compte bancaire de la Bibliothèque de Ham-Nord.

2015-02-24 Projet d'aménagement de la bibliothèque - aide du réseau Biblio

CONSIDÉRANT QUE la bibliothèque municipale ne rencontre pas les normes de qualité des bibliothèques québécoises;

CONSIDÉRANT QUE les caractéristiques de la bibliothèque actuelle ne permettent pas l'actualisation de ses services;

CONSIDÉRANT QUE l'apport de la culture est important pour notre communauté;

CONSIDÉRANT QUE le Programme d'aide aux immobilisations du ministère de la Culture et des Communications soutient les initiatives pour améliorer les locaux de bibliothèques;

CONSIDÉRANT QUE le Réseau BIBLIO CQLM offre un soutien technique et professionnel pour les projets de réaménagement à ses bibliothèques membres;

IL EST PROPOSÉ PAR : RÉMI BEAUCHESNE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

DE demander au Réseau BIBLIO CQLM une analyse-conseil gratuite pour un aménagement tel que désiré par le conseil municipal;

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord présente une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme d'aide aux immobilisations pour la mise aux normes et la relocalisation de la bibliothèque municipale;

QUE monsieur Mathieu Couture directeur général, agisse comme mandataire et soit autorisé, au nom de la municipalité, à signer tous les documents nécessaires.

2015-02-25 Techni-Consultant Inc. - Offre de service

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'offre de service de la compagnie Techni-Consultant Inc. consistant à une assistance technique pour compléter les demandes municipales, la préparation des documents d'appel d'offres professionnels, les formulaires administratifs, les demandes d'admissibilité au niveau des aides financières et toutes autres demandes de consultations touchant les infrastructures municipales soit acceptée, et ce, pour une banque d'heure maximale de 50 heures facturées selon l'utilisation sur une base horaire au taux de 80\$/heure.

2015-02-26 **Autorisation de vente pour défaut de paiement de taxes -
Transmission de la liste des propriétés à la MRC d'Arthabaska**

ATTENDU la transmission d'un dernier avis, par courrier recommandé, aux propriétaires ayant des taxes dues pour les années antérieures à 2014 ;

ATTENDU QUE la procédure prescrite par la loi, pour procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, exige du conseil municipal une résolution autorisant la vente par la MRC d'Arthabaska en indiquant les renseignements suivants :

- les noms et qualités de toutes les personnes endettées pour les taxes municipales;
- la désignation de tout immeuble assujetti au paiement des taxes municipales;
- la somme totale des taxes qui affectent ces immeubles, pour des fins municipales;

ATTENDU QUE des propriétaires sont touchés par cette procédure, à savoir :

Nom du propriétaire	Adresse	# lot et cadastre	Taxes municipales
M. Stephan Darveau	250-258 rue Principale	CHAMRBPL43-A	9,458.28\$
M. Jean-Pierre Marcotte	528 rue Principale	CHAMRBPL45-A	7,031.71\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord autorise la vente pour défaut de paiement de taxes pour les propriétés ci-dessus mentionnées et que les dossiers soient transmis à la MRC d'Arthabaska ;

QUE le Conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord désigne M. Rémi Beauchesne conseiller et M. Mathieu Couture directeur général (dans le cas où M. Beauchesne aurait un empêchement) à agir comme représentants de la municipalité pour enchérir sur les immeubles ci-dessus mentionnés lors de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes qui aura lieu le jeudi 11 juin 2015.

2015-02-27 **Carrefour Jeunesse Emploi - Programme Trio Desjardins 2015**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE la Municipalité du canton de Ham-Nord participe, pour un montant de 800\$, à l'édition 2015 du programme Trio étudiant Desjardins permettant à des jeunes d'ici d'acquérir des expériences en milieu de travail.

2015-02-28 **Ristourne 2014 MMQ - Dépôt à la table du conseil**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil la correspondance de la Mutuelle des municipalité du Québec (MMQ) selon laquelle la ristourne attribuée à notre municipalité pour l'année 2014 est de 2,345\$.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. d'une copie de la lettre de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham envoyée à M. Gervais Grenier (agent de liaison FQCQ) clarifiant leur position dans le dossier VTT;
2. d'une lettre de notre municipalité afin d'appuyer le projet du service de garde Horizon "La Culture après l'école".

Le maire lève l'assemblée à 21h10.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.